

Réseau thermique de EnerLac

Attestation relative à l'énergie thermique

- En fonctionnement normal*, le réseau thermique d'EnerLac est alimenté à au moins 90 % par de l'énergie renouvelable issue l'eau du lac.
- Energie 360° ne perçoit, pour le réseau thermique de EnerLac, aucune subvention provenant d'instruments de compensation des émissions de CO₂.

* Sous réserve d'événements exceptionnels, tels qu'une période de froid extrême ou une interruption prolongée de l'exploitation. Durant la phase de développement du réseau thermique, la part d'énergie renouvelable peut connaître des variations.

Energie 360° AG

Lausanne, le 1er octobre 2026



Dr. Romeo Deplazes
CEO



Walter Ineichen
Responsable Solutions Réseaux